

39.—Une lisière de terrain avec une maison en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par la rue Guy, ledit côté mesurant à peu près 18.60 pieds; au nord-ouest par la rue St-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 29.50 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 461-2, ledit côté mesurant à peu près 18.80 pieds; au sud-est par le résidu du lot du cadastre No 461-1, ledit côté mesurant à peu près 27.50 pieds; contenant une superficie d'à peu près 532.90 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 461-1 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Antoine de la Cité de Montréal.

Le tout suivant le plan de l'amélioration déposé dans le bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en pieds et décimales anglaises.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,

DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 12 août 1907.



RUE STE-ANNE

Effacement des lignes homologuées de la rue Ste-Anne, entre l'avenue du Parc et la rue Hollowell, dans le quartier St-Henri de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (Chambre No 31) au Palais de Justice de cette Cité, mardi, le dixième jour de septembre prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier St-Henri (ci-devant la Cité de St-Henri) de la Cité de Montréal soit modifié en effaçant les lignes homologuées de la rue Ste-Anne, entre l'avenue du Parc et la rue Hollowell,—tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,

DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 12 Août 1907.

39.—A piece of land with a brick house thereon erected, bounded on the south western side by Guy street, said side measuring about 18.60 feet; on the north western side by St. Antoine street, said side measuring about 29.50 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 461-2, said side measuring about 18.80 feet; on the south eastern side by the residue of lot cadastral No. 461-1, said side measuring about 27.50 feet; containing a superficial area of about 532.90 square feet, the said piece of land being the north western portion of lot cadastral No. 461-1, of the official plan and book of reference for the St. Antoine Ward, of the City of Montreal.

The whole in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's office.

All the above dimensions are in English feet and decimals.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,

DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL,
Montréal, 12th August, 1907.



ST. ANN STREET

Erasure of homologated lines of St. Ann street, between Park avenue and Hollowell street, in the St. Henry ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the division of practice (room 31) at the Court-House of this City, on Tuesday, the tenth day of September next, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of St. Henry ward (heretofore City of St. Henry) of the City of Montreal be modified by erasing the homologated lines of St. Ann street, between Park avenue and Hollowell street, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,

DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL,
Montreal, 12th August 1907.